



Macon, mardi 15 septembre 2020

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2020/04393

Pris en application :

Art. A.4241-26 du code des transports relatif aux mesures temporaires
 Décret n° 2012-1556 du 28 décembre 2012
 Arrêté préfectoral n° -

**Signalisation de travaux (PORT SUD
 DE CHALON -QUAI PRINCIPAL-)**

**Démantèlement d'une grue portuaire
 quai darse Chalon-sur-Saône du 21/09 au 02/10/2020**

**Appel à la vigilance (QUAI APROPORT PORT SUD)
 (Automoteurs - dans les deux sens, Bateaux de transport de
 matières dangereuses - dans les deux sens, Bateaux en convois
 - dans les deux sens, Bateaux et engins de chantier - dans
 les deux sens, Engins flottants - dans les deux sens, Fluvio-
 maritimes - dans les deux sens, Matériels flottants - dans les
 deux sens, Pousseurs - dans les deux sens, Tous bateaux à vide
 - dans les deux sens, Tous bateaux chargés - dans les deux
 sens, - dans les deux sens)**

- à partir du 21/09/2020 à 08:00 au 02/10/2020 à 18:00

o Saône

au pk 137,000 (Extrémité du quai du Port Sud) - Rive gauche

**Une interdiction de stationner (CONFORMEMENT A LA
 SIGNALISATION SUR PLACE) (Automoteurs - dans les
 deux sens, Bateaux de transport de matières dangereuses -
 dans les deux sens, Bateaux en convois - dans les deux sens,
 Bateaux et engins de chantier - dans les deux sens, Engins
 flottants - dans les deux sens, Fluvio-maritimes - dans les
 deux sens, Matériels flottants - dans les deux sens, Pousseurs
 - dans les deux sens, Tous bateaux à vide - dans les deux sens,
 Tous bateaux chargés - dans les deux sens, - dans les deux
 sens)**

- à partir du 21/09/2020 à 08:00 au 02/10/2020 à 18:00

o Saône

au pk 137,000 (Extrémité du quai du Port Sud) - Rive gauche

Commentaire :

Les usagers de la voie d'eau sont informés que suite au démantèlement de la grue portuaire Peiner quai Darse, le stationnement est interdit entre l'extrémité amont du quai et l'extrémité du quai de déchargement de sable au PK 137,000 du 21 septembre au 2 octobre 2020, conformément à la signalisation mise en place.

Les usagers devront faire preuve d'une extrême vigilance à l'approche de cet évènement.

Service(s) à contacter :

UTI Grande Saône, 26, Quai des Marans, 71000 MACON

Tél : 03 85 39 91 91

Date limite d'affichage :

03/10/2020

Par délégation

Signé

Yannick SAVOY